

El Watan 17 02 2010

## Affaire des femmes de Hassi Messaoud : Laisées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni

**Un livre témoignage vient immortaliser les souffrances des femmes victimes de violences à Hassi Messaoud.**

Presque neuf ans après le drame, la comédienne et militante féministe, Nadia Kaci, vient d'immortaliser les souffrances des femmes victimes de violences à Hassi Messaoud, à travers un livre témoignage sorti en France, il y a quelques jours. Intitulé *Laisées pour mortes*, le lynchage des femmes de Hassi Messaoud, l'ouvrage, édité par la maison Max Milo, reconstitue les faits de cette tragédie avec en filigrane les récits de deux victimes, Fatiha Maâmoura et Rahmouna Salah, les seules sur une quarantaine, qui continuent à se battre pour un droit à une justice. L'auteur fait revenir le lecteur sur les lieux du crime, le bidonville d'Al Haïcha, (la bête), un quartier qui porte bien son nom, situé à Hassi Messaoud, la plus riche des villes algériennes, où beaucoup de femmes ont immigré à la recherche d'un travail.

Cette nuit du 12 au 13 juillet 2001, une bande de jeunes a pris d'assaut les maisons d'une centaine de travailleuses vivant seules. Pendant de longues heures, elles vivent l'horreur. Sous les cris d' « Allah Akbar » (Dieu est grand) elles subissent les pires violences. Torturées, lacérées, violées, enterrées vivantes et humiliées devant les leurs, les victimes reviennent d'un long cauchemar lorsque les policiers ont daigné intervenir au lever du jour. L'expédition punitive n'est que la conséquence d'un prêche de l'imam du quartier, accusant les femmes vivant seules « de prostituées » qui « souillent l'honneur de la cité ». Des dizaines de femmes sont évacuées dans un état critique vers l'hôpital de la ville, où là encore, les assaillants ont tenté d'achever leur sale besogne, blessant plusieurs d'entre elles, déjà lourdement affectées psychologiquement.

*Laisées pour mortes* c'est aussi l'histoire d'une grave dérive sanctionnée avec clémence. En effet, en 2004, le procès de quelques auteurs de cette attaque sauvage s'est terminé en queue de poisson. Après avoir fait pression sur les victimes pour qu'elles se désistent de leurs plaintes, les familles des auteurs sont nombreuses à assister au procès. Sur la quarantaine d'auteurs identifiés, seuls trois sont à la barre. Ils sont condamnés à des peines de 8, 6 et 3 ans à l'issue d'une audition de plusieurs heures. Une vingtaine de condamnations de 20 ans de réclusion, 4 de 10 ans et une de 5 ans, ont été prononcées par contumace. Le livre de Nadia Kaci fait part de témoignages poignants sur les violences subies en cette nuit du 12 juillet 2001.

Rahmouna : « Ils m'ont lacéré les cuisses et le ventre. Tout mon être et tous mes membres étaient en sang. Ils étaient plusieurs sur moi. » Fatiha intervient : « L'un d'eux, un monstre, m'a jetée sur son épaule comme une bête d'abattoir et traînée jusqu'au cimetière proche pour me violer, en menaçant de m'égorger avec un morceau de ferraille. » « Ce soir-là, écrit Nadia Kaci, l'une et l'autre sont laissées pour mortes. » Depuis lors, beaucoup de survivantes vivent dans le silence et la honte. Elles craignent les représailles et restent victimes de l'opprobre social. Rahmouna et Fatiha auraient pu retourner à l'existence à laquelle elles semblent destinées – celle typique des filles de condition modeste, privées d'enfance, sorties de l'école avant l'âge, jetées dans l'univers violent des mères répudiées et rendues coupables de mariages ratés. Il en sera autrement.

Rahmouna et Fatiha refusent de baisser les bras. Dans la douleur, bravant le mépris et l'ignorance, elles font le tour des tribunaux de Hassi Messaoud et racontent leur calvaire afin de confondre les auteurs du crime et leurs complices. Pour rappeler à la bonne société, aussi, qu'elles ne sont « ni des prostituées ni des femmes dépravées ». Le livre vient, encore une fois, rappeler que les femmes de Hassi Messaoud n'ont toujours pas eu gain de cause, puisque à ce jour, le pourvoi en cassation introduit auprès de la Cour suprême pour revoir le procès des auteurs est à ce jour pendant. Fatiha et Rahmouna, qui poursuivent seules leur combat d'une manière héroïque pour un droit à une justice, ne sont en fait que l'illustration d'une situation dramatique. Celle des violences que subissent quotidiennement les femmes en Algérie. Laissées pour mortes est une autre pièce à conviction d'un grave crime commis contre une centaine de femmes et honteusement resté impuni....

***Par Salima Tlemçani***

Edition du 26 décembre 2006

**Sour El Ghozlane (Bouira) : Peine capitale pour l'assassinat de sa femme**

Edition du 10 novembre 2008

**Perpétuité pour le maçon d'El Amria**

***Il tue sa concubine à coups de poing à El Malah***

Edition du 25 juin 2008

**Session criminelle : 6 affaires sur les 32 inscrites traitées à Adrar**

Edition du 24 novembre 2008

**Les victimes de plus en plus nombreuses**

***Violence à l'égard des femmes***

Edition du 1er décembre 2009

**Crime à Douar Ayaïda : Les auteurs écopent de 15 ans de réclusion**

Edition du 8 mars 2010

**Relizane : 15 ans de réclusion criminelle pour les auteurs du meurtre de Hamri**

Edition du 8 décembre 2004

**Infanticide à Derb**

Edition du 15 décembre 2004

**Agression contre les femmes d'El Haïcha**

Edition du 17 décembre 2008

**Ils le tuent pour lui enlever sa compagne : douze ans de prison**

***Oran***

Edition du 13 juillet 2006

**Crimes odieux à El Oued**

***Deux femmes torturées sauvagement à mort***

**Avis des lecteurs...**

**Le 9.04.2010 à 15h48**

**Affaire des femmes de Hassi Messaoud : Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni**

A notre avis...du moins en Algérie, il ne faut plus parler d'Hommes et de Femmes, mais plutôt, de Monstres et d'être humains. Dans la catégorie MONSTRE il y a, hélas, une majorité d'Homme. Ce qui tue, et qui a tué... c'est : 'Dieu l'a dit...' et 'Le prophète l'a dit..' où on essaye de rendre complice des pires inhumanités Dieu et son prophète. Mais pires encore, c'est l'incroyable immaturité de ce peuple "peuple qui a craint une éclipse solaire en l'an 2000" qui est vraiment la cause des maux de l'Algérie.

Je dit qu'il y a toujours une justice divine, un peuple qui investi dans le SILENCE récoltera la souffrance. Le cauchemar continu.....

**Le 9.03.2010 à 06h50**

### **Affaire des femmes de Hassi Messaoud : Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni**

Le silence en dit long !!! Oui cet article dérange ! c'est la politique de l'autruche qui est la plus appropriée apparemment ! J'ai vu le documentaire "laissée pour morte "sur France24 et n'en croyais ni mes yeux, ni mes oreilles : S'attaquer à des femmes sans défense et après ça se dit DES HOMMES ! honte à ces lâches et leurs pairs qui cautionnent ce genre d'acte inadmissible et méprisable. On retourne au moyen age ou quoi ???? Ou est la justice ?

**Le 17.02.2010 à 19h57**

### **Affaire des femmes de Hassi Messaoud : Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni**

je trouve incroyable qu'il n'y ait aucun commentaire sur cet article, ou sont ceux qui passent leur temps à se révolter par les salaires ou la corruption ? ça ne vous touche donc pas ? ou peut être estimez-vous qu'elles l'ont mérité ? Ce que je trouve encore plus scandaleux ce sont ceux qui utilisent la religion pour assouvir une frustration malsaine, perverse et des agissements de psychopathes. Une femme qui habite seule cherche simplement sa liberté, devons nous être les esclaves d'êtres bas qui n'ont aucune considération, respect ou amour pour la gente féminine ?. Pardon, non ils appellent ça "protéger les femmes". La liberté semble n'appartenir qu'aux hommes. J'ai honte.

El Watan 08 03 2010

**Nadia kaci. Comédienne, auteure de Laissées pour mortes**

## **« Chaque fois qu'on veut humilier une femme, on la traite de prostituée »**

**Nadia Kaci vit en France depuis 1993. Elle a travaillé avec Bertrand Tavernier, Ça commence aujourd'hui, 1998, Prix du jury du Festival de Berlin 1999, et Nadir Moknèche, Viva L'Algérie 2004, Délice Paloma 2007. Elle s'est consacrée également au théâtre, Femmes en quête de terres, pièce qu'elle a écrite et jouée. Dans Laissées pour mortes\*, elle a recueilli le témoignage de deux victimes du lynchage du quartier El Haïcha de Hassi Messaoud. Dans cet entretien, Nadia exprime toute la révolte et l'indignation que partagent les millions d'Algériennes pour le sort qui leur est fait dans l'Algérie de 2010.**

► **Qu'est-ce qui vous a amenée à vous intéresser à l'affaire des femmes de Hassi Messaoud et à prêter votre plume à Rahmouna et Fatih ?**

J'ai entendu parler de ce lynchage à peu près au moment où il a eu lieu. On racontait que c'étaient des prostituées. Evidemment, je n'en ai pas été moins bouleversée et choquée. J'ai appris, très peu de temps après, qu'il s'agissait simplement de femmes venues des quatre coins du pays pour échapper à la crise économique et au terrorisme, pour pouvoir subvenir à leurs besoins, mais aussi à ceux de leurs familles laissées dans leurs villes ou leurs villages d'origine. Elles étaient femmes de ménage, cuisinières et parfois secrétaires, mais pas prostituées. Cette accusation mensongère, née d'un article paru dans le journal El khabar, était pour moi d'une grande perversité.

C'était, c'est toujours du reste, une sorte de double peine. Au viol et à la torture devait s'ajouter pour ces femmes le calvaire d'être rejetées par leurs familles et condamnées par l'opinion publique. Et même s'il y a eu des démentis juste après dans d'autres journaux, le mal était fait. Jusqu'à aujourd'hui, l'opinion publique pense

encore qu'elles sont des prostituées. Chaque fois qu'on veut rabaisser, humilier ou nuire à une femme, on la traite de prostituée. Je demandais souvent de leurs nouvelles à une amie, Louisa Aït Hamou, qui les recevait au sein de sa permanence au Réseau Wassila. Et j'en parlais souvent dans mon entourage. Cette histoire me hantait. Comment en étions-nous arrivés là ? Comment ce lynchage a-t-il pu exister en Algérie ? Dans la ville la plus riche et la plus sécurisée de l'Algérie ?

Chaque arbitraire vécu par des femmes qui m'était rapporté, chaque fait faisait caisse de résonance avec l'affaire des femmes de Hassi Messaoud. Les femmes que je voyais mendier dans la rue avec leurs enfants, les haut-parleurs des mosquées qui fustigeaient les femmes et les désignaient comme la cause de tous les maux de la société sans qu'il y ait aucune poursuite pour incitation à la haine.

► ***Qu'est-ce qui vous a le plus marquée dans cette horrible affaire ?***

Comment 400 à 500 hommes ont-ils pu mettre à exécution l'ordre d'un imam au discours haineux, violer et torturer plus d'une centaine de femmes ? Comment ce véritable pogrom a-t-il pu avoir lieu ? Pendant la colonisation, les hommes et les femmes de ce pays étaient tous des indigènes sans droits et sans citoyenneté. Nos parents et nos grands-parents ont combattu le système colonial pour que leurs enfants, filles et garçons, puissent accéder à l'instruction et au savoir, à la dignité et au respect. Ils rêvaient d'un avenir meilleur pour tous les futurs citoyens de ce pays, hommes et femmes. Et ils ont sacrifié leur vie pour cela. Mais leur rêve a été trahi. Comment Hassi Messaoud a-t-il pu avoir lieu ? De mon point de vue, deux facteurs y ont contribué : d'abord le code de la famille qui est dévastateur, faisant de la femme une mineure à vie passant de la tutelle du père à celle du mari, devant obéissance à ce dernier et pouvant être répudiée à n'importe quel moment.

Le mari ayant le droit de garder le logement conjugal pendant que la femme se retrouve dehors avec ses enfants. Ce code est criminel, en fragilisant les femmes et leurs enfants, c'est une société toute entière qu'il a fragilisée. De plus, en mettant les femmes à la disposition et sous le contrôle des hommes, ce code envoie un message fort à toute la société et aux hommes en particulier : « Les femmes sont des sous-citoyennes dont vous disposez à votre guise. Elles seront votre défouloir ! Allez-y ! » L'autre facteur important qui a rendu possible le lynchage des femmes de Hassi Messaoud, c'est évidemment le travail de grande envergure des intégristes qui, pendant des années, ont imprégné tout le tissu social de leurs discours profondément haineux et misogynes, en désignant les femmes comme la cause de tous les maux de la société. Ils ont détourné les textes religieux de façon à renforcer la suprématie des hommes.

Pendant les années de terrorisme triomphant, à la menace des femmes qui ne se soumettaient pas, s'est ajouté l'enlèvement de plusieurs milliers d'entre elles dans les maquis par les groupes armés intégristes. Elles y furent violées, torturées et soumises à l'esclavage. Beaucoup d'entre elles ont été assassinées ou ont disparu dans la nature. Leurs bourreaux ont très peu été inquiétés, voire pas du tout. Aujourd'hui, on les appelle des repentis sans qu'ils se soient repentis de rien et ils se meuvent dans les villes en toute impunité.

En somme, on n'a pas cessé de faire passer un message aux hommes : « Si vous avez des problèmes de mal-vie ou de mal-être, ne vous cassez pas la tête avec vos revendications, Défoulez-vous sur les femmes ! » Comme dit le proverbe algérien : « tekber ou tansa wou ttafrha fi'n'sa » (Tu grandiras, tu oublieras et tu le feras payer aux femmes.)

► ***Les violences faites aux femmes, de votre point de vue, se sont-elles aggravées depuis l'affaire de Hassi Messaoud ?***

Oui, et ce n'est pas moi qui le dit, ce sont les chiffres de la police, de la gendarmerie et des associations. C'est la conséquence logique d'une politique de complaisance vis-à-vis des hommes agresseurs et la culpabilisation des femmes victimes qui n'osent pas porter plainte. De plus, il n'y a pas de procès exemplaire qui puisse décourager d'autres agresseurs potentiels. C'est même plutôt dans l'autre sens que cela se passe. A Oran, en 2009, un violeur en série a écopé de 5 ans de prison pour au moins 11 viols, tout simplement parce que les victimes n'ont pas été protégées. Certaines, après avoir reçu des intimidations, ont retiré leur plainte, d'autres ont eu honte de se retrouver au procès et d'autres encore n'ont tout simplement pas reçu leur convocation. Le procureur n'a pas estimé utile de faire appel à elles. Une affaire comme celle-là est un appel au viol et au meurtre.

► ***Et dans l'affaire de Hassi Messaoud, avez-vous le sentiment que la justice a été diligente ?***

En juin 2002, lorsque le procès a eu lieu à Ouargla, seuls 29 accusés étaient présents, accompagnés de 15 avocats. Pratiquement, toutes les victimes étaient là, elles aussi, mais seules sans avocats, malgré les promesses du ministère de la solidarité de les faire défendre. Elles ont reçu des intimidations et des menaces ouvertes de la part de leurs agresseurs et de leurs familles, si elles parlaient au sein même de la salle d'audience et sans que les magistrats ou les policiers interviennent. Les plaintes pour viols et tortures n'ont pas été retenues. La plupart des inculpés sont ressortis du tribunal libres. Et même si après cela le procureur général de Ouargla, révolté par la faiblesse des sanctions prononcées, a fait appel, le mal était fait.

La plupart des victimes ont préféré en rester là. Puis, il y a eu les nombreux reports de procès suivis des nombreuses promesses non tenues de la part, encore une fois, du ministère de la solidarité de soutenir ces femmes sur le plan juridique. Trois accusés seulement ont purgé leur peine. La plus lourde peine réellement infligée a été de 8 ans. Une vingtaine de condamnés par contumace se baladent encore dans la nature et bien plus nombreux sont ceux qui n'ont même jamais été inquiétés, à commencer par l'imam.

► ***Vous avez été une des marraines, en 2004 en France, de la campagne Vingt ans barakat pour l'abrogation du code de la famille. Depuis, avez-vous le sentiment que la condition juridique des femmes a connu un changement ?***

Disons qu'il y a eu une petite avancée. Mais c'est loin d'être satisfaisant. Aujourd'hui, si la femme n'a toujours pas le droit de garder son logement, elle reçoit une indemnité afin, dit-on, qu'elle puisse en louer un autre. Cette indemnité est dérisoire et ne correspond pas du tout au prix réel du marché immobilier locatif. Donc, la femme se retrouve encore une fois précarisée avec ses enfants. La meilleure, c'est qu'elle a le droit de demander le divorce à condition de payer un khol'e, un dédommagement. A côté de cela, si elle veut s'assurer de pouvoir travailler, ou que son futur mari ne prenne pas de coépouses, elle doit lui faire signer un contrat. Vous n'avez pas encore commencé à vivre ensemble que déjà vous vous méfiez l'un de l'autre ! Dans les autres sociétés, on a confiance l'un en l'autre parce qu'on s'aime, parce que l'on veut construire une vie commune, mais aussi, parce qu'on sait que des lois nous protègent l'un et l'autre contre d'éventuels abus.

► ***Quels sont, de votre point de vue, les maux dont souffrent le plus les femmes algériennes ?***

La société ne fait pas de place aux femmes. Elle ne les défend pas. Elle les fragilise par le dénigrement perpétuel dont elles sont l'objet. Le quotidien est un calvaire que l'on ne supporte qu'en faisant du déni. Moi-même, j'ai fait ça pendant des années. Les femmes doivent se battre continuellement pour espérer arracher quelques droits, dont celui au respect.

► ***Vous avez tenu des rôles sensibles, voire tabous dans Viva l'Algérie et Délices Paloma du cinéaste Nadir Moknèche. Est-ce pour témoigner de la condition affligeante des femmes ?***

Je dirais avant tout par passion de mon métier. Ensuite, il est vrai qu'il y a des femmes qui ne peuvent pas faire autrement que de se prostituer pour subvenir à leurs besoins. Comme disait Kateb Yacine : « on ne peut pas décrire une Algérie rose bonbon tout simplement parce qu'elle n'existe pas. » J'ai besoin de sentir qu'il n'y a pas de regard paternaliste, voire misogyne sur le personnage développé par le réalisateur ou le metteur en scène, sinon je ne peux rien apporter. Par contre, les défauts, les « nez cabossés » et les fragilités ne me dérangent pas. Ce sont mes matériaux de travail qui ne rendent le personnage que plus humain et, du coup, plus vrai. Je déteste qu'on lisse un personnage féminin sous prétexte de servir la cause des femmes avec un grand F. Ça, c'est la technique des mauvais réalisateurs et elle dessert la cause des femmes.

► ***Comment ces films ont-ils été accueillis par le public ? N'avez-vous pas été inquiétée ?***

Non. En Algérie, Délice Paloma n'est sorti ni au cinéma ni évidemment à la télé. Donc, ceux qui ont vu le film, sont ceux qui sont allés le chercher en dvd ou sur le câble. C'est une autre démarche. Les gens qui me reconnaissent sont soit amusés, soit émus. Lorsqu'on me reconnaît en France, il y a toujours un mot gentil, un compliment mais tout ça, dit avec une certaine distance. Lorsqu'on me reconnaît dans la rue en Algérie, les gens m'imitent et me rejouent les scènes des films. C'est trop drôle ! Je sens aussi parfois que je dérange des gens bien pensants. Avant, cela m'inhibait, mais maintenant, cela ne m'atteint plus. Je me dis simplement qu'ils ont encore beaucoup de chemin à faire.

► ***Qu'est-ce qui motive votre combat pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes en Algérie ?***

L'injustice m'est insupportable. Je n'ai pas participé de façon active à beaucoup de combats. Je ne suis pas ce qu'on appelle une militante, car mes passions, le cinéma, le théâtre et l'écriture me prennent déjà beaucoup de temps. Mais quand le sentiment d'injustice devient trop insupportable, je ne peux que réagir. Cela a été le cas lors de la campagne 20 ans barakat, car pour moi, le code de la famille légalise l'injustice ou avec le livre laissées pour mortes. Il y a une histoire dans notre famille qui me plaît beaucoup. Le soir où ma mère a accouché de ma sœur aînée, dans les années 1950, sa belle-famille lui a fait la tête car le bébé n'était pas un garçon. Le grand-père de ma mère a alors pris son fusil, il s'est rendu sur la petite place du village et il a tiré 3 coups en l'air (baroud habituellement destiné à la naissance d'un garçon) pour célébrer la venue de sa petite-fille. C'était un homme d'honneur, un homme de bien et peut-être sans en avoir conscience, un féministe. Je ne peux que lui être fidèle.

\* **Laissées pour mortes. Le lynchage des femmes de Hassi Messaoud. Témoignage de Rahmouna Salah et Fatiha Maâmoura, recueilli par Nadia Kaci. Editions Max Milo. 2010**

***Par Nadjia Bouzeghrane***

El Watan – 11 04 2010

# Elles sont attaquées de nuit par des jeunes encagoulés : Chasse aux femmes vivant seules à Hassi Messaoud

**Parce que justice n'a pas été rendue aux victimes des violences d'El Haïcha, à Hassi Messaoud, en juillet 2001, des dizaines d'autres femmes vivent, non loin des mêmes lieux, un véritable cauchemar. Depuis quelques semaines, chaque soir elles subissent le pire. Constitués en bandes organisées, des jeunes hommes encagoulés munis de sabres, couteaux haches et bâtons fracassent les portes et investissent leurs maisons. Ni les cris, ni les pleurs des enfants, ni les supplications des vieux ne font reculer les assaillants dans leur sale besogne. Battues, menacées de mort, les victimes sont délestées de leurs bijoux, argent, téléphones portables et de tout objet ou équipement électroménager de valeur.**

## *Hassi Messaoud (Ouargla). De notre envoyée spéciale*

Depuis deux semaines, chaque soir, le scénario de l'horreur se répète, face à l'impuissance ou l'inertie des services de police, alors qu'un commissariat se trouve à quelques centaines de mètres de ce quartier situé dans la ville pétrolière censée être la plus surveillée du pays. Les maisons ne sont pas choisies au hasard. Elles sont repérées dans la journée, puis mises à sac la nuit. La plupart sont habitées par des femmes originaires du nord, qui vivent loin de leurs familles. Rares sont celles qui déposent plainte, car les plus téméraires ont payé cher leur acte. Elles ont fini par abandonner leur domicile, errant d'un quartier à un autre à la recherche d'un lieu plus sûr. Rencontrées sur place, les témoignages de certaines d'entre elles font froid dans le dos et font craindre le pire. Terrorisées, les victimes ont toutes refusé de révéler leur identité. « C'est la misère qui nous a fait faire des centaines de kilomètres à la recherche d'un emploi pour nourrir nos familles.

Nous ne voulons pas perdre le pain de nos enfants. Nous voulons juste gagner notre vie avec dignité et dans la sécurité. Nous sommes des citoyennes au même titre que les autres, et nous avons droit d'aller n'importe où pour travailler », déclare Souad, âgée d'une trentaine d'années. Lorsque nous lui avons rendu visite, dans sa maison du quartier des 36 logements, elle a mis du temps à nous ouvrir la porte. Elle venait de rentrer chez elle après avoir fait le tour des maisons de ses copines, sur le boulevard, au cœur même de la ville. Notre identité déclinée, elle exprime son « grand soulagement ». Cela fait plus d'une semaine que sa sœur et elle vivent un « vrai cauchemar ». Une bande de cinq à six jeunes enturbannés ont fait irruption chez elles au milieu de la nuit de mercredi à jeudi. « On nous avait déjà parlé de femmes ayant été agressées dans leur maison, mais je n'y ai pas cru. Je n'aurais pas pensé qu'un jour je serais une des victimes », raconte Souad, l'aînée d'une famille de trois filles et un garçon. Cela fait dix ans qu'elle travaille à Hassi Messaoud. Sa sœur cadette, avec laquelle elle partage le logement en parpaing constitué d'une pièce-cuisine, semble très fatiguée. Elle vient de subir une opération chirurgicale. En cette nuit de jeudi, les deux filles, leur jeune frère et leur mère venus leur rendre visite de très loin, ignoraient que le pire les attendait. Tous dormaient profondément lorsqu'ils ont brusquement été réveillés par de violents coups donnés à la porte d'entrée métallique. Avant même que Souad ait le temps de se mettre debout, déjà trois hommes encagoulés, surgissaient dans la pièce. « Lorsque je me suis réveillée, j'ai vu le viseur d'un téléphone portable se fixer sur mon visage. J'étais terrorisée. Ma sœur criait et ma mère suppliait les assaillants de ne pas nous toucher. L'un d'eux m'a bloquée contre le mur en m'enfonçant un tournevis dans le ventre. Il m'a enlevé ma chaîne en or, mes bagues et mes boucles d'oreilles. Ils avaient tous un accent du sud-ouest. Il m'a interdit de crier et j'étais comme paralysée, jusqu'au moment où il a commencé à relever ma jupe. Je le suppliais, mais il était comme drogué. Il puait l'alcool, tout comme ceux qui étaient avec lui. Ma sœur malade n'arrivait pas à se lever, ils lui ont demandé son téléphone portable, alors que ma mère a été délestée de sa bague en or avec violence. Son agresseur l'a obligée à l'enlever en maintenant le couteau collé à sa main, laissant une bonne entaille. Nous avons crié de toutes nos forces et l'un d'eux, dans sa fuite, a laissé tomber la

serviette qui recouvrait son visage. Un visage que je garderais en mémoire toute ma vie. Les cinq ont pris la fuite lorsque les voisins ont ouvert leurs portes en entendant nos cris », témoigne Souad. Elle dénude son abdomen pour nous montrer la cicatrice, longue de quelques centimètres, laissée par le tournevis.

Elle raconte que les voisins disent tous n'avoir reconnu aucun des agresseurs, mais elle sait, au fond d'elle-même, qu'ils ne peuvent être étrangers au quartier. Toute la famille a couru vers le commissariat, mais ses portes étaient fermées. « Nous avons frappé à la porte et un policier nous a orientés vers la sûreté de daïra. □J'ai commencé à hurler. Là, il m'a ouvert la porte et m'a fait entrer pour m'entendre et faire un procès-verbal. Une photo de ma blessure a été également prise, mais ce n'est que le lendemain que les policiers sont venus à la maison pour constater le vol. Lorsque je lui ai dit qu'ils nous ont volé tous nos biens, l'équivalent de plus de 100 000 DA entre bijoux et téléphones portables », l'officier m'a déclaré : « Estimez-vous heureuse. La femme qu'ils ont volée il y a quelques jours est à l'hôpital. Ils l'ont violée à cinq, la laissant dans un état de choc ». « Il nous a fait comprendre qu'il ne pouvait rien faire », révèle la sœur de Souad. Les policiers lui demandent de ne pas suspendre sa ligne téléphonique dans l'espoir de localiser les voleurs et de les arrêter. Mais ces derniers, encouragés par l'impunité qui règne dans cette ville, utilisent sa puce pour appeler d'autres victimes. Durant des jours, ils les menacent de mort et profèrent des obscénités à leurs contacts dont les numéros ont été récupérés de la mémoire de la puce.

### **« Ici, les policiers ne protègent pas les femmes »**

Souad ne peut plus supporter la situation. Au bout de cinq jours, elle décide de suspendre sa ligne et de quitter, elle et sa famille, la maison. Sa mère est repartie terrorisée chez elle, alors que les deux femmes se sont installées chez une amie, jusqu'à il y a deux jours. Elles nous montrent un couteau de boucherie qu'elles ont acheté pour se défendre. « Ici, la police est absente et nos plaintes sont toujours restées sans suite », dit-elle. Selon elle, le lendemain de l'attaque, au commissariat « de nombreuses femmes sont venues se plaindre. Elles ont toutes subi le même sort que nous. Elles ont été volées, tabassées et humiliées par le même groupe de voyous. Plusieurs d'entre elles étaient blessées. Et c'est là que j'ai entendu parler de cette fille de Saïda retrouvée assassinée il y a quelques mois. Une autre avait été retrouvée tuée, dans sa maison, il y a trois ans. Mais les auteurs de ces crimes n'ont jamais été arrêtés.

Le nombre de plaintes de femmes agressées sont les plus importantes au niveau des commissariats, et ce sont les policiers qui nous ont confirmé cette vérité », dit-elle. Parmi elles Hadda, la trentaine passée. Elle aussi a résidé dans le quartier des 36 □logements. Elle aussi est devenue une sans domicile fixe depuis cette nuit terrifiante de jeudi à vendredi. C'était presque au lever du jour. Elle dormait, avec sa fille et son petit garçon, lorsqu'elle a été réveillée par le bruit assourdissant de coups de pieds donnés à la porte d'entrée. C'était la troisième tentative d'attaque. La nuit d'avant, ce sont les cadenas de la première porte qui ont été cassés, mais les agresseurs se sont enfuis en entendant les voisins sortir dans la rue. Hadda a renforcé les serrures et décidé d'aller passer la nuit ailleurs. Fort heureusement pour elle, puisque les assaillants reviennent à la charge en son absence. Ils escaladent le mur et pénètrent dans la cour de la maison. Ils cassent les cadenas de la deuxième porte et mettent la maison à sac. Ils prennent tout ce qui a de valeur. Hadda revient dans la journée du jeudi, remet d'autres serrures et décide de ne pas laisser sa maison vide, pensant que les auteurs avaient pris ce qu'ils cherchaient. Pour son malheur, cette nuit-là, ils sont encore plus nombreux. Elle est leur cinquième victime dans le quartier. La voisine de Hadda a vécu les pires moments. Après avoir arraché la porte, les voyous ont investi les lieux qu'ils ont laissés en ruines. La voisine, terriblement affectée, brûlée à la main et à la jambe, a fini par abandonner son gîte. Le lendemain matin, lorsque Hadda est revenue, elle a trouvé la maison vide, les affaires personnelles de son amie jonchant le sol. Elle a fermée les portes et décidé de s'enfermer chez elle.



A la nuit tombée, les criminels reviennent sur les lieux. « Après plusieurs coups, la porte a cédé. Ils puait l'alcool et certains n'arrivaient même pas à parler. L'un d'eux, armé d'un couteau, m'a braquée contre le mur et a exigé que je lui donne ma chaîne en or. Un deuxième est arrivé. J'étais comme paralysée. Ils me tiraient par les bras pour me faire sortir dehors. Je me suis agrippée au mur en les suppliant de m'épargner. J'étais prête à leur donner tout ce que j'avais comme économies et bijoux, pourvu qu'ils ne me salissent pas. Ce n'étaient pas des voleurs mais des terroristes. » « J'ai été au commissariat du quartier et là j'ai trouvé de nombreuses femmes venues, elles aussi, se plaindre d'agressions. Certaines, blessées, étaient dans un état lamentable. Les policiers ne faisaient que prendre nos témoignages. Je leur ai demandé pourquoi ils n'arrêtaient pas les auteurs. Vous savez quelle a été la réponse de l'officier ? "Savez-vous qui sont ces jeunes ? Qui vous dit que moi, le policier, je ne suis pas avec eux ? Le matin, je mets ma tenue pour aller travailler et le soir je mets un turban autour de mon visage et j'agresse les femmes qui résident seules". Ces phrases m'ont choquée. J'ai compris que je n'avais rien à faire au commissariat. Je suis sortie et j'ai appelé mon cousin. Il est venu le lendemain. Il est avec moi, en attendant que je trouve une autre location ailleurs. » « Je travaille pour faire vivre mes enfants. Si j'avais trouvé un emploi dans ma wilaya, je ne me serais jamais exilée. Pensez-vous que c'est facile de vivre loin de sa famille ? Pourquoi une femme qui travaille dérange-t-elle ? A Hassi Messaoud, les policiers ne protègent pas les femmes. Leurs préoccupations sont ailleurs ».

Des interrogations qui reviennent dans la bouche des nombreuses autres victimes rencontrées, comme Fatma, par exemple, dont le visage laisse transparaître une fatigue intense due à des nuits sans sommeil. Cette jeune femme de 27 ans, orpheline de père, travaille pour nourrir ses sept frères et sœurs dont elle est l'aînée. « Je suis native d'un village réduit en cendres durant le terrorisme. Etant l'aînée, je n'ai jamais été à l'école. La mort de mon père a été un désastre pour la famille, parce qu'aucun d'entre nous n'avait un niveau ou une qualification pour décrocher un emploi. Ma mère est femme de ménage à la commune, et moi je fais la même chose ici, à Hassi Messaoud. Sauf qu'ici, les sociétés étrangères paient mieux leurs employés. Avec deux salaires, nous arrivons à assurer la scolarité de mes deux frères et deux sœurs et à avoir une vie plus ou moins décente. Cela fait cinq ans que je suis à Hassi Messaoud. Je partage mes deux pièces avec une autre femme, mère de famille. Jamais je n'aurais pensé qu'un jour je vivrais un tel cauchemar », lance-t-elle d'une voix entrecoupée de pleurs. En cette nuit de jeudi, elle dormait profondément.

Elle avait entendu parler des attaques nocturnes contre les femmes qui résident seules, mais elle pensait qu'elle ne serait jamais parmi les victimes, parce qu'elle était appréciée et respectée au quartier des 40 logements. « Pour moi, c'était le choc. Au deuxième coup de pied, la porte d'entrée a cédé. Ils étaient cinq ou six, encagoulés et armés de couteaux, de sabres, de haches de boucherie et de barres métalliques. J'étais comme tétanisée. Les cris de ma colocataire ne les ont même pas dérangés. Ils étaient comme sous l'effet de la drogue. Ils m'ont délestée d'une bague que je portais et qui n'était même pas en or, puis de mon téléphone portable et de quelques objets, comme la cafetière électrique, le démo, une petite chaîne hifi, etc. J'avais très mal au bras parce que l'un d'eux me l'avait mis derrière le dos, en pointant ce dernier avec un couteau. J'ai essayé de me débattre, un autre, armé d'un sabre, m'a lancé : "Tu bouge tu meurs, sale p..." J'ai maudit le jour où je suis venue au monde. Je ne suis pas une prostituée. Je suis une femme sans ressources qui aide sa famille à vivre dans la dignité. Mon père m'a donné une éducation qui m'a permis de ne jamais quémander le pain, mais d'aller le gagner à la sueur de mon front », raconte Fatma, avant d'être interrompue par les sanglots. Fatma dévoile son dos pour montrer une entaille de quelques centimètres, puis son bras et son sein marqués d'ecchymoses. « Qu'ai-je fais pour mériter cette torture ? La police ne nous protège pas. Lorsque j'ai été me plaindre au commissariat, au début, les policiers ne voulaient même pas prendre ma déposition. J'ai commencé à crier et c'est là que l'un d'eux a fini par me lancer une phrase assassine : "Que voulez-vous que l'on fasse ? Vous n'avez qu'à aller ailleurs ! Retournez chez vous par exemple, vous serez plus en sécurité. Ici, c'est dangereux

pour des femmes comme vous ? !” Est-ce des propos à tenir à des victimes de violences qui viennent se plaindre ? N’avons-nous pas droit à la sécurité comme tous les autres citoyens ? Regardez ce que j’ai acheté aujourd’hui : une bombe lacrymogène pour me défendre. J’ai déjà un couteau et si je trouve une arme, je suis prête à l’acheter pour défendre mon honneur et ma dignité. A Hassi Messaoud, l’Etat ne me protège pas », crie Fatma.

### **« Rentrez chez vous, ici c’est dangereux pour les femmes »**

La sensation d’avoir été humiliée à deux reprises, d’abord par ses agresseurs puis par les policiers, la tétanise. Elle ne dort plus, change souvent son itinéraire pour aller au travail parce qu’elle sent qu’elle est suivie partout. Elle a pu voir le visage d’un des agresseurs et elle se sent en danger. Ses amies sont à ses côtés. Elles viennent lui proposer de déménager vers un F2 trouvé au centre-ville, dont le loyer, 25 000 DA, sera partagé à cinq. Fatma, les larmes aux yeux, a du mal à accepter d’abandonner une maison dont le propriétaire a déjà pris six mois d’avance à compter de 5000 DA, elle dont le salaire est compté au dinar près pour financer les dépenses de la scolarisation de ses frères et sœurs. Durant deux nuits de suite, les deux quartiers ciblés par les attaques ont renoué avec le calme. Nos va-et-vient entre les ruelles non éclairées ont suscité la suspicion chez les groupes de jeunes adossés aux murs à chaque coin de rue. Ce sont peut-être des agresseurs qui attendent le moment propice. Notre présence, en véhicule banalisé, les a peut être freinés. La rumeur sur notre passage a déjà fait le tour. Saïda, Nadia, Salima, Amriya, Soumeya et de nombreuses autres femmes nous demandent de partir de peur de subir des représailles.

Elles en sont à leur deuxième tragédie après celle vécue à El Haïcha, qui porte bien son nom. El Haïcha, « la bête », est situé à quelques encablures des cités des 36 et 40 logements où, en juillet 2001, plusieurs dizaines de femmes ont été torturées, lapidées, violées, enterrées vivantes par une horde de jeunes chauffés à blanc par l’imam, en plein milieu de la nuit. Blessées physiquement et touchées dans leur dignité, les victimes n’ont, à ce jour, pas obtenu leur droit à la justice. De nombreux agresseurs vivent tranquillement chez eux, protégés par les leurs, souvent des notables aux traditions très conservatrices qui n’acceptent pas que des femmes habitent seules au milieu des leurs ou qu’elles « arrachent le travail des hommes ». Les assauts répétés contre leurs maisons sont pour eux « une expédition d’épuration » que même les services de sécurité ne peuvent empêcher. Une réalité qui se confirme sur le terrain. Depuis près d’un mois, les femmes des quartiers des 36 et 40 Logements vivent l’enfer. L’inertie des services de police fait craindre le pire en ces lieux livrés à des bandes organisées de délinquants aux visages masqués. A ce rythme, si les pouvoirs publics n’interviennent pas, un autre drame beaucoup plus grave que celui d’El Haïcha pourrait avoir lieu. Et là, l’entière responsabilité incombera aux autorités dont la mission principale est d’assurer la sécurité des biens et des personnes, des citoyens et citoyennes algériens, et non pas uniquement celle des étrangers, très nombreux dans cette région du pays.

***Par Salima Tlemçani***

El Watan – 15 04 2010

## **Une mère et son fils immolés vivants**

**Alors que l'opinion publique ne s'est pas encore remise de la terreur subie par les femmes à Hassi Messaoud, une autre horreur vient d'avoir lieu à Mila, plus précisément dans la commune de Bouhatem, au lieudit Aïn Hamra.**

Selon des sources sécuritaires, une femme et son fils de 14 ans ont été brûlés vifs, mardi après-midi, à l'intérieur de leur maison. Nos sources affirment que les corps des deux victimes ont été retrouvés dans une pièce, les mains et les pieds ligotés avec du fil de fer. La mère aurait subi des tortures avant d'être immolée, avec son fils, un jeune adolescent.

Les premiers éléments de l'enquête ont poussé les policiers à suspecter le mari, qui aurait disparu. Transférés à l'hôpital de Ferdjious, les corps des victimes attendent d'être enterrés par leur famille, très respectée dans la région. Une région sous le choc de ce drame qui montre à quel point la question des violences contre les femmes reste d'actualité et impose l'urgence d'une stratégie de lutte contre ce phénomène qui mine l'avenir du pays.

***Par S. T.***

El Watan – 15 04 2010

## **Violences à l'égard des femmes à Hassi Messaoud : Les victimes et les associations exigent une protection de l'Etat**

Dans une lettre ouverte adressée au wali d'Alger, douze femmes, victimes de violences à Hassi Messaoud, interpellent le premier responsable de la wilaya de Ouargla, dont dépend la ville de Hassi Messaoud où elles ont fait l'objet d'agression.

Les signataires indiquent qu'« en raison de l'absence de sécurité, chaque soir des jeunes armés de couteaux, barres de fer, sabres et bâtons attaquent leurs domiciles pour voler tout ce qui a de la valeur avant de les humilier et de les tabasser ». De ce fait, elles appellent le wali à « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des citoyennes de Hassi Messaoud et celle de leurs biens ». Parallèlement, plusieurs associations ont condamné hier ces violences et interpellé aussi les autorités sur ce qu'elles qualifient de « graves dérives ». Dans un communiqué commun signé à l'issue d'une réunion tenue à Alger, mardi dernier en fin de journée, les représentants du réseau Wassila, de l'Association pour la défense et protection des droits des femmes (ADPDF), de l'Association pour l'émancipation des femmes (AEF), de l'Association du planning familial (APF), de l'Anadde, de l'Atustep, d'Amusnaw, de l'Association d'aide aux victimes de violences femmes et enfants (Avife), du Centre d'information et de documentation des droits des femmes et des enfants (Ciddef), du Collectif des femmes du printemps noir, de l'association Djazairouna, de Femmes en communication (FEC), des femmes du PLD, de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), des associations Rachda, SOS Femmes en détresse, Tharwa Fatma N'sumer, ainsi que deux victimes des attaques de 2001, à El Haïcha (un quartier de Hassi Messaoud) Fatiha Mamora et Rahmouna, ont déclaré être « profondément choqués par la nouvelle tragédie vécue par des femmes venues de différentes régions d'Algérie travaillant et vivant dans des habitations précaires à Hassi Messaoud, une des villes les plus sécurisées du pays ». Ceci et de préciser que « le martyre qu'elles viennent de subir est la répétition macabre des événements de 2001 », lorsqu'une horde de 300 hommes avait attaqué une centaine de femmes à El Haïcha, leur faisant subir les pires atrocités.

Tout en réaffirmant leur « entière solidarité » aux victimes, les représentants du mouvement associatif ont exprimé leur « indignation et émotion face aux actes barbares que des criminels déchaînés commettent sans répit en venant et revenant plusieurs nuits de suite, depuis quelques semaines, sur les lieux de leurs forfaits (...). Des attaques relevant du même type d'agresseurs lâches et cyniques provoquant des actes méticuleusement organisés, donc mûrement prémédités sinon commandités. le même type de scénario d'horreur aussi où les criminels regroupés et encagoulés terrorisent chacune des victimes parce qu'elles sont isolées et sans défense. Encore le même type de violences extrêmes où la rapine, les injures et la torture visent à humilier et à réduire à néant les femmes parce qu'elles sont femmes. Et enfin la même volonté, via de tels actes de terreur, de dissuader toutes les femmes d'exercer librement leur droit au travail, où que ce soit sur le territoire national, et de les punir parce qu'elles vivent seules ». Selon les signataires, ces attaques « rappellent étrangement les viols collectifs des femmes par les terroristes, ce crime contre l'humanité, tache noire qui a mis en péril notre avenir et celui de toute la société ». Et d'indiquer que « cette répétition et continuité d'actes intolérables n'est possible que par la complicité et le silence non seulement des institutions et des autorités locales, mais aussi le laxisme de la société. D'ailleurs, l'absence de réaction citoyenne et de médiatisation de cet événement est frappante et inquiétante ». En conclusion, les associations ont appelé les pouvoirs publics à « assurer la protection de ces femmes victimes encore sous le coup de la menace quotidienne » et à leur garantir « une prise en charge globale (médicale, psychologique, sociale et juridique) ».

***Par Salima Tlemçani***